

14 février 2001

**LETTRE OUVERTE AUX HABITANTS DE MONTRABE
ET A NOS RESPONSABLES POLITIQUES DE TOUT BORD**

Il y a 30 mois.

Deux personnes étaient assassinées et d'autres étaient blessées.

Fidèle à mes dires, nous vous rappelons ce drame qui encore à ce jour laisse les victimes sans une vraie explication.

Pourtant certains éléments laissent entendre que tout aurait pu être évité.

Du reste, un Juge suite à notre plainte se penche sur le drame qui malheureusement n'est pas unique dans la région, car le manquement de l'entourage a aussi frappé dans des familles de Castanet, Drémil-Lafage et récemment à l'Union.

Aujourd'hui nos personnages de l'Etat s'inquiètent de la montée de la violence chez les jeunes et veulent responsabiliser les parents.

Mais la preuve en est là : il faut aussi responsabiliser les enfants envers leurs parents vieillissants et malades.

Il ne faut pas que la seule préoccupation de ces enfants soit de s'occuper de la succession des biens, surtout en déclarant "s'attendre à un drame".

L'entourage de ces assassins irresponsables arrive-t-il à dormir, quand leur seule préoccupation est de faire arracher des affiches, de provoquer des convocations à la gendarmerie et en plus adresser une lettre anonyme.
Certes un aveu de négligence aurait été mieux perçu.

Du reste depuis le 10 juillet 2000, le Code Pénal prévoit de punir par l'Article 121.3 la faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence.

Aujourd'hui la Pétition "MORALE ET JUSTICE" atteint plus de 12.000 signatures et le soutien de quelques élus de tout bord, ainsi que le soutien d'une vingtaine de Bâtonniers de France.

Nous continuons avec votre aide pour la Modification de l'Article 122.1 du Code Pénal et son rapprochement avec l'Article 121.3, pour permettre aux Juges de pouvoir faire leur travail jusqu'au bout, sans que les familles comme nous soient obligées de payer un dépôt de plainte pour que tous les responsables soient condamnés.

Nous faisons cela pour les autres, pour que le sens de la responsabilité prévoit et évite ces drames.

Nous faisons ceci pour éviter qu'il y ait d'autres victimes, car personne ne pourra nous rendre Cendrine qui, il y a trois années, était au ski avec son filleul.

Comptant sur le bon sens et la Vrai Justice.

FAMILLE STAWOSKI